

Projet « **Combattons les cyanos** »

Rapport final

été 2010

Réalisé par :



Association
pour la **Protection**
de l'**Environnement**
du **Lac trois milles**

En collaboration avec :



Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 

Québec 



Municipalité
Ste-Cécile-de-Whitton



Municipalité Régionale
de Comté du Granit



Desjardins
Caisse populaire de la
Région-Ouest-de-Mégantic



St -Sébastien

Présentation du lac Trois-Milles

Le lac Trois-Milles est un petit lac situé en Estrie, dans la municipalité de Ste-Cécile-de-Whitton. Son bassin versant, faisant partie de celui de la rivière Chaudière, couvre une superficie de 16,1 km². Le point le plus élevé du bassin est de 891 mètres. Le lac se trouve à environ 489 mètres d'altitude. Il y a donc une dénivellation de plus de 410 mètres sur une distance d'environ 3,3 km.

D'une superficie d'environ 1km² et d'une profondeur moyenne de 7 à 8 pieds, le lac Trois-Milles est, dans le Schéma d'aménagement de la Municipalité Régionale du Granit et les règlements d'urbanisme de Sainte-Cécile-de-Whitton, un lac dit fragile et sensible. De par sa profondeur, sa grandeur ainsi que sa température déjà plus chaude que la moyenne des lacs au Québec, ce lac doit être surveillé et protégé, ce que l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Trois-Milles (APEL3M) fait depuis maintenant 7 ans.

Secteur forestier

Le lac Trois-Milles est entouré d'une forêt mixte dense qui occupe près de 80% de son bassin versant. Seuls, quelques forestiers y pratiquent des coupes.

Secteur résidentiel

Quelques 98 résidences, dont 27 permanentes et 71 saisonnières, se trouvent en bordure du lac. Ces résidences ne sont pas connectées à un réseau d'égouts, parce trop loin du village.

Secteur minier

Une carrière de granite se situe dans le Mont Ste-Cécile, à quelques mètres du principal tributaire de la rivière Noire.

Secteur agricole

De plus, quelques fermes agricoles, représentant 15% de la superficie totale du bassin versant, se retrouvent autour du lac Trois-Milles. Malgré le fait que les activités agricoles sont peu présentes dans le bassin versant, elles sont concentrées dans le même secteur. Une partie du ruissellement provenant du milieu agricole se retrouve dans les milieux humides alimentant la rivière Noire.

Activités réalisées et leur résultat

Volet 1 : Revégétalisation

Offre de plan d'aménagement de la bande riveraine

Semaine du 10 au 17 mai 2010

Les membres du conseil d'administration de l'APEL3M ont parcouru les chalets et résidences des riverains afin d'y déposer une offre de plan d'aménagement de leur bande riveraine. Comme ces plans d'aménagement sont offerts à coût modique par l'organisme RAPPEL, nous nous sommes assurés que chaque riverain pourrait en profiter.

Ainsi, tous les riverains ont été informés de l'existence de tels plans et de la possibilité de s'en procurer un pour leur terrain s'ils le désiraient.

Douze riverains ont répondu positivement à cette offre. Le vendredi 25 juin, les experts de RAPPEL ont pu venir explorer les terrains de ces riverains, les informer sur la renaturalisation et leur offrir un plan d'aménagement personnalisé.

Distribution d'arbres gratuits

5 juin 2010

Pour une sixième année consécutive, les membres du conseil d'administration de l'APEL3M ont organisé, le 5 juin 2010, une distribution d'arbres gratuits aux riverains. Plus d'une vingtaine de riverains sont ainsi venus chercher des arbustes afin de les planter sur leur terrain. Les riverains avaient aussi la possibilité de bénéficier d'achat d'arbustes au prix de groupe.

Services gratuits d'un horticulteur pour les riverains

5 juin 2010

Afin de répondre aux questions des riverains concernant la renaturalisation de leur bande riveraine et sur la manière de planter ces nouveaux arbres et arbustes, l'APEL3M a embauché un horticulteur qui était sur place lors de cette journée. Plusieurs questionnements ont été éclairés et de judicieux conseils ont été donnés aux riverains présents. Ces derniers ont beaucoup apprécié pouvoir parler à un expert et sont repartis chez eux mieux informés.

Aide financière à la revégétalisation des bandes riveraines

Du 1^{er} août jusqu'à la fin de l'été 2010

Les membres du conseil d'administration de l'APEL3M ont, encore une fois, parcouru les chalets et résidences des riverains afin de leur remettre une offre d'aide financière pour la revégétalisation de leur bande riveraine. L'APEL3M s'est engagé à offrir 50% des dépenses en rapport à la revégétalisation de la bande riveraine de 30 riverains et ce, jusqu'à concurrence de 100\$.

Ainsi, suite à cette offre, vingt et une demandes ont été reçues ce qui démontre l'intérêt de plusieurs riverains à renaturaliser leur rive pour aider à la conservation de la santé du lac Trois-Milles. Par manque de temps, par contre, huit riverains n'ont pu se prévaloir de cette subvention cette année. Nous avons la ferme intention d'offrir à nouveau, l'an prochain, une subvention d'aide à la renaturalisation des bandes riveraines du lac Trois-Milles. Nous l'avons donc prévu dans nos états financiers.

Ce sont tout de même plus de 400 plants qui ont regarnis treize bandes riveraines situées autour de notre lac ! Pour un petit lac comme le nôtre, c'est une très belle réussite. Nous sommes très fiers de cette initiative !

Volet 2 : Embauche d'une étudiante

En collaboration avec Carrefour Jeunesse Emploi, l'APEL3M a pu embaucher une jeune étudiante dynamique et possédant beaucoup d'entregent afin d'aider l'organisme à bien informer et

sensibiliser les riverains. Étant donné l'adoption du nouveau règlement intérimaire #2008-14 de la MRC concernant les bandes riveraines, la gestion des engrais et pesticides et le contrôle de l'érosion, nous trouvions important que les riverains soient bien informés à son sujet. De plus, nous désirions sensibiliser les gens au lien étroit existant entre les apparitions de cyanobactéries dans notre lac et son niveau de revégétalisation. Enfin, nous voulions offrir une aide personnalisée en matière de revégétalisation à chacun des riverains. Comme nous sommes tous des bénévoles et que le temps nous manque, l'embauche d'une personne était importante. Voici les actions qu'elle a posées.

Semaines du 28 juin au 10 juillet 2010

Entrée en fonction de l'étudiante. Comme il s'agit d'une étudiante et non d'une experte en revégétalisation, la première semaine d'embauche a servi à l'apprentissage des concepts de cyanobactéries, revégétalisation, érosion, etc. Bien qu'elle ait une bonne base en cette matière (membre d'un club en environnement, participation à des activités de revégétalisation, etc.), elle a quand même eu besoin de temps pour s'approprier tout cela et prendre connaissance du nouveau règlement de la MRC afin de bien informer les riverains.

Par la suite, l'étudiante a pu élaborer un petit guide pratique sur la revégétalisation des bandes riveraines qu'elle a inclus dans la pochette à remettre à chacun des riverains lors de son porte-à porte. Dans cette pochette se trouvait, entre autres, des dépliants informatifs sur les cyanobactéries et sur le nouveau règlement intérimaire de la MRC, le code d'éthique du lac Trois-Milles ainsi qu'une liste des horticulteurs de la région pouvant les aider dans leur projet de revégétalisation.

Semaine du 12 juillet au 21 août 2010

Début du porte-à-porte par l'étudiante. Elle a remis les pochettes aux riverains, les a informés sur les cyanobactéries, sur la revégétalisation, sur le nouveau règlement de la MRC, etc. Elle a aussi répondu aux questions des riverains et a pris en note leurs besoins personnels en matière de renaturalisation. Lorsqu'un riverain en ressentait le besoin, elle fixait un second rendez-vous avec ce dernier.

En général, elle a été bien reçue par les riverains qui se disaient heureux de pouvoir avoir des réponses à leurs questions. Souvent, elle se rendait voir, avec le propriétaire, la bande riveraine et donnait des conseils pratiques sur la façon de revégétaliser leur rive, les informait sur les effets dommageables de l'enrochement (il y en a beaucoup autour du lac Trois-Milles) et les conseillait en nommant les meilleures plantes à utiliser pour cacher ces roches. Le petit guide pratique offert à chacun d'eux a été bien apprécié également. Chaque riverain a ainsi pu recevoir une aide

personnalisée et avoir réponse à ses questions. Certains ont demandé ses services pour dessiner un plan d'aménagement avec eux, d'autres une aide physique pour la renaturalisation de leur rive, etc.

De retour au local de l'APEL3M, l'étudiante montait un dossier pour chaque adresse de riverain y inscrivant l'aide apportée, les questionnements et les besoins du propriétaire afin que les membres du conseil d'administration de l'APEL3M s'assurent d'un suivi et sachent ce qui a été fait pour chaque riverain. Aussi, afin d'assurer un suivi au niveau de la revégétalisation des rives du lac Trois-Milles, l'étudiante a photographié tous les emplacements autour du lac (bande riveraine) pour les inclure au dossier. Ainsi, au fil des années, grâce à ces photos, nous pourrons voir l'évolution des berges du lac.

Volet 3 : Suivi au projet SAGE

Semaine du 2 août 2010

À l'automne 2004 et au printemps 2005, l'APEL3M, en collaboration avec RAPPEL, avait fait un diagnostic environnemental global du bassin versant du lac Trois-Milles. En 2010, il était impératif de faire un suivi à ce projet, appelé le projet SAGE. Le but ultime : connaître l'état des tributaires afin de savoir s'ils sont une source d'apport en phosphate, en sédiments ou d'autres agents polluants propices au développement de cyanobactéries. De plus, comme plusieurs milieux humides autour du lac Trois-Milles n'étaient pas encore reconnus, nous voulions aussi profiter de la venue de ces professionnels pour les faire reconnaître afin de les protéger. Les marécages, ce sont les poumons de notre lac !

Ainsi, les 2, 3 et 4 août 2010, quatre biologistes sont venus faire l'étude du lac, de ses tributaires et des marécages environnants. Se séparant en deux équipes et en étant guidés par un des membres du conseil d'administration de l'APEL3M, ils ont fait, en premier lieu, l'étude des marécages. En plus de les délimiter à l'aide d'un GPS, ils ont aussi fait l'analyse des plantes s'y trouvant afin de mieux caractériser le milieu marécageux. Les marécages non conservés ont donc tous été marchés, analysés et localisés. Ainsi, si la MRC les reconnaît également, plusieurs d'entre eux seront enfin zonés conservation.

Par la suite, ils ont fait l'étude des tributaires (fossés, rivières et ruisseaux). Absolument tous ont été vus par les équipes de biologistes. Les plus problématiques ont été marchés jusqu'à leur point de départ. Des recommandations seront fournies dans le rapport.

Le rapport suite à ces trois jours de terrain nous indiquera ce que nous devons améliorer tels les sols mis à nus, les fossés mal faits, les marécages à faire conserver, etc. Le rapport devrait nous être présenté en janvier 2011. Il sera en deux parties, l'une sur les milieux humides et l'autre, sur les

tributaires. Le tout sera cartographié et agrémenté de photos pour bien démontrer le bien fondé de nos demandes sur les milieux humides.

Donc, ce nouveau projet SAGE se veut un complément du premier, une vision des six dernières années, avec un regard sur les recommandations du premier projet SAGE.

Volet 4.1 : Partenariat avec la municipalité

En novembre 2009, un tout nouveau conseil municipal a été élu. Une nouvelle mairesse ainsi que des nouveaux conseillers administraient maintenant la municipalité de Ste-Cécile-de-Whitton. Pour l'APÉL3M, il était d'une extrême importance d'obtenir une bonne collaboration avec ce conseil municipal. Il va s'en dire qu'il s'agit là d'un partenaire clé pour une association comme la nôtre. À l'hiver, une rencontre a donc été organisée. D'abord pour nous faire connaître auprès d'eux mais aussi pour leur faire part du projet « Combattons les cyanos ». C'est avec beaucoup de joie que nous avons pu constater toute l'ouverture de ce nouveau conseil municipal à notre cause : protéger l'environnement du lac Trois-Milles. Non seulement ils nous ont offert leur appui, mais nous avons aussi obtenu un généreux financement de 5000\$ pour notre projet.

Depuis, cette collaboration initiale s'est développée et solidifiée. En effet, un des conseillers municipaux siège maintenant sur le conseil d'administration de l'APÉL3M. Ainsi, il représente un lien important entre nous et le conseil municipal.

Aussi, d'autres rencontres ont eu lieu avec le conseil municipal pour des demandes telles l'autorisation de mettre des bouées au lac, l'approbation d'un code d'éthique du lac Trois-Milles et, chaque fois, nos demandes ont été accueillies positivement.

De plus, sensible à la problématique des cyanobactéries et à l'urgence de revégétaliser les berges du lac Trois-Milles, le conseil municipal a invité tous les citoyens à une conférence donnée par Patrice Gagné de la MRC du Granit sur le nouveau règlement #2008-14 concernant les bandes riveraines, la gestion des engrais et pesticides et le contrôle de l'érosion.

Présentement, nous travaillons ensemble à une demande auprès du MDDEP pour le changement des dates officielles pour la mise à l'eau (et le retrait) d'une poutrelle à la décharge du lac afin de mieux contrôler et stabiliser le niveau du lac.

Il faut aussi signaler l'embauche d'un inspecteur municipal deux jours par semaine au lieu d'une demi-journée, par le conseil municipal et qui a reçu comme mandat prioritaire de vérifier la conformité des installations septiques autour du lac Trois-Milles.

Finalement, nous pouvons donc affirmer que nous avons établi un partenariat et une collaboration positive avec le conseil municipal.

Volet 4.2 : Partenariat avec le secteur minier

Afin d'obtenir un certain partenariat avec le secteur minier, nous avons convenu d'envoyer une lettre au responsable de la carrière de granit située dans la montagne adjacente à notre lac. Comme une rivière passant près de là se jette dans le lac Trois-Milles, nous trouvions important de rencontrer les responsables afin de trouver, ensemble, des solutions convenants aux deux parties impliquées. Trouver le nom du responsable au sein de cette immense compagnie ne fut pas une mince tâche. Par la suite, on nous a fortement conseillé de communiquer avec lui via le courrier postal. Ce que nous avons fait. Malheureusement, à ce jour, aucune réponse de monsieur Darmanian n'a encore été reçue. Nous savons à quel point les entrepreneurs sont frileux à recevoir des groupes écologiques... Pourtant, des solutions faciles à réaliser et peu coûteuses seraient possibles. La compagnie possède déjà des bassins de sédimentation mais qui sont désuets et un peu mal aménagés. Quelques modifications seulement de ces bassins de sédimentation suffiraient à diminuer l'apport de sédiments au lac. L'APEL3M ne renonce pas au désir d'établir un partenariat avec eux mais, une fois que nous aurons reçu le rapport du suivi du projet SAGE fait cet été grâce à votre subvention, nous serons davantage en mesure de conseiller efficacement le responsable de cette carrière de granit et nous le recontacterons.

Volet 4.3 : Partenariat avec le secteur forestier

Comme il est difficile de connaître toutes les personnes faisant de l'abattage d'arbres dans le bassin versant du lac Trois-Milles, nous avons eu l'idée de communiquer avec le Groupement forestier de notre région, situé à La Patrie. Suite à cet appel, nous avons pu nous entretenir avec monsieur Marc Beaubien. Ainsi, nous avons appris que seulement une personne de notre municipalité avait fait appel à leurs services. Suite à nos recherches, nous avons pu comprendre que ce dernier faisait de l'abattage du côté opposé de la montagne et, donc, que son travail ne touchait aucunement le bassin versant du lac Trois-Milles.

Ensuite, nous avons été discuter avec l'inspecteur municipal de Ste-Cécile puisque dans notre municipalité, tout abatage d'arbres nécessite, au préalable, un permis émis par monsieur Yvan Mathieu, inspecteur municipal. Ce dernier nous a appris qu'une seule personne avait demandé un tel permis afin de faire une coupe sélective dans son érablière. Le ruisseau Lacroix, se déversant dans notre lac, passe sur ses terres. Suite à nos questionnements, l'inspecteur municipal nous a bien assuré

que cette personne était renseignée convenablement sur la réglementation pour la protection des bandes riveraines en vigueur dans notre région.

Volet 4.4 : Partenariat avec le secteur agricole

Pour ce qui est du secteur agricole, nous maintenons une bonne entente avec eux. Il s'agit bien sûr d'un partenariat informel mais très efficace. Lorsque nous avons besoin de leur parler, ils acceptent de s'entretenir avec nous. Ainsi, nous pouvons travailler ensemble, pour une meilleure santé du lac Trois-Milles.

Volet 5 : Achat d'une trousse de suivi du lac

Pour rendre l'APEL3M plus autonome par rapport au suivi du lac Trois-Milles, nous avons acheté une trousse d'instruments qui nous permettra, au fil des mois et des années suivantes, de surveiller étroitement le lac et d'agir rapidement lorsqu'un problème sera découvert. Ainsi, le 27 juillet 2010, l'APEL3M a procédé à l'achat d'une trousse de suivi de lac contenant :

- un pH-mètre de poche (0.01) avec batteries ;
- un oxymètre de terrain étanche à l'eau avec câble de 25 pieds, 6 membranes capuchon et mallette de transport (mesure de l'oxygène dissout dans l'eau) ;
- une bouteille d'échantillonnage 1L ;
- 3 standards de calibration (pH4.01, pH7.01 et pH10.01) ;
- un flacon laveur 500 ml (pour eau distillée) ;
- un thermomètre thermistor avec sonde de température submersible câble 5m.

Dès la saison estivale prochaine, un livre sera tenu afin de conserver les données obtenues grâce à ces instruments. Ce livre nous sera fort utile pour surveiller l'amélioration ou la dégradation du lac Trois-Milles afin d'agir ponctuellement et rapidement selon les résultats obtenus.

De plus, nous sommes présentement à la recherche d'autres instruments de mesure pour compléter la trousse de suivi du lac que nous avons acheté cet été. Ainsi, dans les prochaines années, nous serons encore plus autonomes et efficaces quant à la surveillance du lac Trois-Milles.

Exercice financier

Projet *Combattons les cyanos*

Revenus

- COBARIC	3 600\$
- Municipalité Ste-Cécile-de-Whitton	5 000\$
- MRC du Granit	5 000\$
- Rallye-maison	980\$
- Vente de garage	210\$
- Caisse Populaire Région-Ouest-de-Mégantic	300\$
- Club Lions St-Sébastien	200\$
- Carrefour Jeunesse Emploi	855\$
	<hr/>
Total	16 145\$

Dépenses

- Salaire de l'étudiante	1803\$
- Projet SAGE	5975\$
- Trousse de suivi de lac	1839\$
- Aide financière à la revégétalisation	1145\$
- Salaire de l'horticulteur	40\$
- Équipement de bureau (photocopies, pochettes, timbres, etc.)	350\$
- Ordinateur portable	801\$
- Trousse de suivi à venir	1800\$
- Aide financière à la revégétalisation (été 2011)	2300\$
	<hr/>
Total	16 053\$